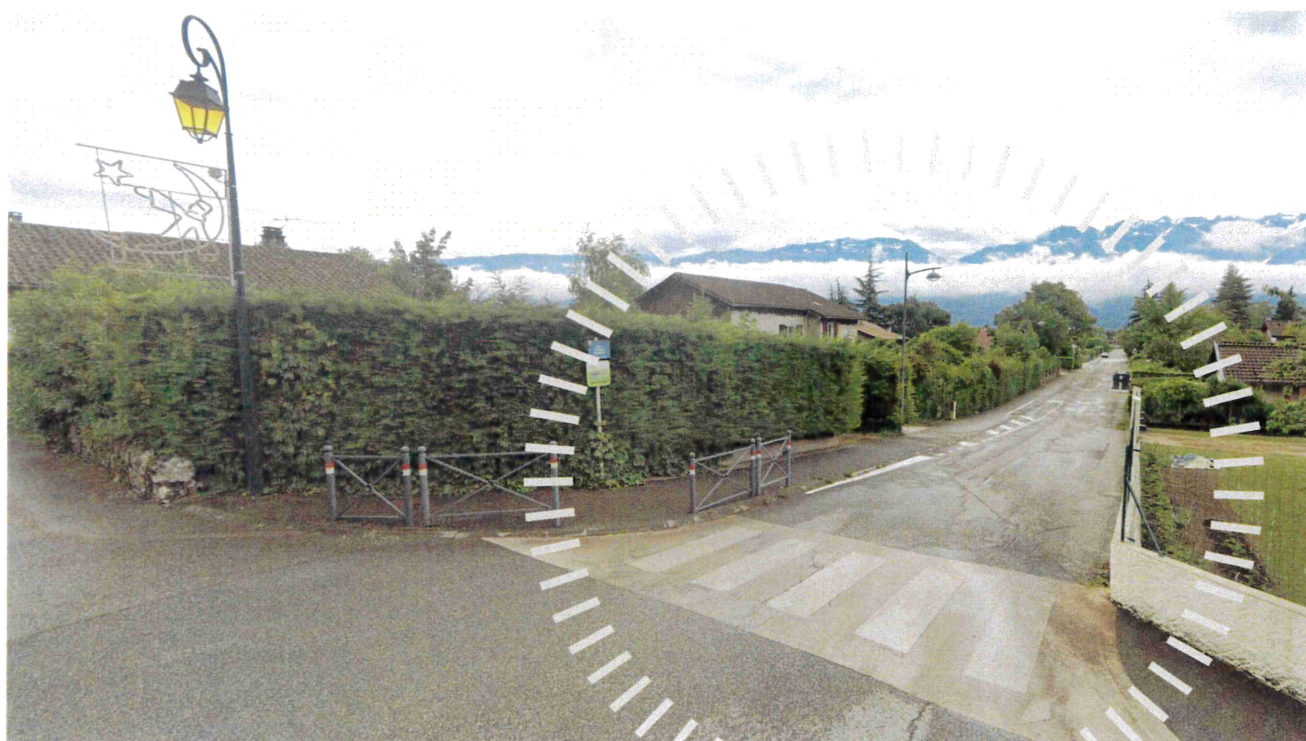




TRANSFERT DE VOIES PRIVEES DANS LE DOMAINE PUBLIC COMMUNAL

DOSSIER D'ENQUETE PUBLIQUE PORTANT TRANSFERT D'OFFICE DE VOIES PRIVEES DANS LE DOMAINE PUBLIC COMMUNAL



3 – ETAT PARCELLAIRE

ARTICLE R.318-10 DU CODE DE L'URBANISME



OCTOBRE 2025

N° AFFAIRE : 0C140 3310 C01

SETIS
Groupe Degaud

Cette annexe n'est pas publiée en raison des données personnelles qu'elle contient. Elle peut être consultée en mairie, sur demande auprès du pôle Aménagement du territoire.